FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
ZEP CHERRY BOMB 1GL 4CT

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom de la matière : ZEP CHERRY BOMB 1GL 4CT

Numéro de la matière : M60323

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Zep Inc.

Adresse : 11627 - 178 Street
Edmonton, Alberta T5S 1N6
Canada

Téléphone : Services de conformité - 877-428-9937

Numéros d'appel d'urgence		
Pour toute information sur la fiche technique	:	Services de conformité - 877-428-9937
Pour toute urgence médicale	:	Numéro gratuit 877-541-2016 - Tous les appels sont enregistrés
Pour toute urgence liée au transport	:	CHEMTREC: 800-424-9300 - Tous les appels sont enregistrés.

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : NETTOYANT POUR LES MAINS

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

Aspect	liquide
Couleur	rouge
Odeur	caractéristique

Classification SGH

Sensibilisation respiratoire : Catégorie 1
Sensibilisation cutanée : Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Point d'exclamation

Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.
Intervention:
P304 + P341 EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Elimination:
P501 Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration [%] *
distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	>= 10 - < 30
Alcools en C9-11 éthoxylés	68439-46-3	>= 5 - < 10
huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	>= 1 - < 5
benzaldéhyde	100-52-7	>= 0.1 - < 1

* Les pourcentages exacts des substances indiquées sont conservés en tant que secrets commerciaux.

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux	:	S'éloigner de la zone dangereuse. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Ne pas laisser la victime sans surveillance.
En cas d'inhalation	:	En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau	:	Ce produit est formulé pour s'utiliser sur la peau mais doit toujours être lavé immédiatement avec beaucoup d'eau. Cesser l'utilisation si une irritation ou une rougeur apparaît. Si les conditions persistent plus de 72 heures, consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux	:	Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste. Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. En cas de contact avec les yeux, rincer à l'eau pendant 15 minutes.
En cas d'ingestion	:	Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	:	Les effets peuvent être retardés, les symptômes peuvent inclure une irritation mineure des yeux ou de la peau. La surexposition peut provoquer une légère irritation des yeux ou de la peau.
Avis aux médecins	:	Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être retardés.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	:	Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique sèche

Jet d'eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés	:	Jet d'eau à grand débit
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
Produits de combustion dangereux	:	Dioxyde de carbone (CO2) Monoxyde de carbone Fumée
Méthodes spécifiques d'extinction	:	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Information supplémentaire	:	Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.
Équipements de protection particuliers des pompiers	:	Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	:	Le matériel peut créer des conditions glissantes. Utiliser des chaussures de sécurité antidérapantes dans les zones où des déversements ou des fuites peuvent se produire. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.
Précautions pour la protection de l'environnement	:	Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Éviter que le produit arrive dans les égouts. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	:	Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger	:	Éviter le contact avec les yeux. Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Conditions de stockage sures : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Matières à éviter : Pas de matières à signaler spécialement.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	TWA	200 mg/m3 (Sous forme de vapeur d'hydrocarbure total)	CA BC OEL
		TWA	200 mg/m3 (la vapeur d' hydrocarbure totale)	CA AB OEL
huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	TWA (Brouillard)	5 mg/m3	CA AB OEL
		STEL (Brouillard)	10 mg/m3	CA AB OEL
		VEMP (Brouillard)	5 mg/m3	CA QC OEL
		VECD (Brouillard)	10 mg/m3	CA QC OEL
		TWA (Fraction inhalable)	5 mg/m3	ACGIH
benzaldéhyde	100-52-7	LECT	4 ppm 17 mg/m3	CA ON OEL

Mesures d'ordre technique : Non applicable

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection des mains

Remarques : Aucune protection particulière n'est exigée.

Protection des yeux	:	Une protection des yeux n'est pas nécessaire pour nettoyer avec ce produit. Au travail, il est recommandé de porter des lunettes de sécurité pour éviter d'exposer les yeux lors de la manipulation des contenants ou du nettoyage d'un déversement.
Protection de la peau et du corps	:	Aucune protection particulière n'est exigée.
Mesures d'hygiène	:	Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique	:	liquide
Couleur	:	rouge
Odeur	:	caractéristique
Seuil olfactif	:	Donnée non disponible
pH	:	7 - 8
Point de fusion/point de congélation	:	Donnée non disponible
Point d'ébullition	:	non déterminé
Point d'éclair	:	> 93.3 °C Méthode: TCC
Taux d'évaporation	:	1
Limite d'explosivité, supérieure	:	Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	0.96 g/cm3
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	émulsionnable
Solubilité dans d'autres solvants	:	non déterminé
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	:	non déterminé
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité		
Viscosité, cinématique	:	40 mm2/s (40 °C)

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Stable
Stabilité chimique	:	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Conditions à éviter	:	Donnée non disponible
Matières incompatibles	:	Aucun(e).
Produits de décomposition dangereux	:	On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effets potentiels sur la santé

Condition médicale aggravée	:	Aucun(e) à notre connaissance.
Symptômes d'une surexposition	:	Les effets peuvent être retardés, les symptômes peuvent inclure une irritation mineure des yeux ou de la peau.

La surexposition peut provoquer une légère irritation des yeux ou de la peau.
Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être retardés.

Cancérogénicité:

IARC Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

ACGIH Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par ACGIH.

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Composants:

distillats légers (pétrole), hydrotraités:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 Rat: > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 Rat: > 4.6 mg/l

Durée d'exposition: 6 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 Rat: > 2,000 mg/kg

Alcools en C9-11 éthoxylés:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: 1,400 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Composants:

benzaldéhyde:
Classification: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

Classification: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

Cancérogénicité

Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Remarques: Donnée non disponible

Composants:

benzaldéhyde :

Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	log Pow: 1.5

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Produit:

Information écologique supplémentaire	:	Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus	:	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés. Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.
Emballages contaminés	:	Vider les restes. Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transportation Regulation (TDG) / Règlement Pour Le Transport (TMD): (Canada):

PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IMDG (Vessel):

PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Cargo Air):

PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Passenger Air):

PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: 49 CFR (USA):

PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES DANGEREUSES

Ce produit, tel que livré au consommateur, est conforme aux exigences d'emballage pour l'expédition par transport routier en vertu de la réglementation canadienne sur le Transport des marchandises dangereuses. Les autres classifications relatives au transport indiquées ci-dessus le sont uniquement à titre de référence et ne garantissent pas que l'emballage convient à l'expédition du produit en vertu de ces autres réglementations du transport.

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classifié conformément aux critères de risque du RPD et la FS contient tous les renseignements qu'exige le RPD

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA Dans l'inventaire TSCA

Pour de plus amples renseignements sur le type de notification exigé pour d'autres régions, veuillez communiquer avec le groupe réglementaire du fabricant.

Légende applicable aux acronymes d'inventaire et aux zones de validité :

TSCA (USA), LIS (Canada), LES (Canada)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

WHMIS - GHS information sur l'étiquette:

Pictogrammes de danger :



Point d'exclamation

Mention d'avertissement : **Attention:**

Mentions de danger : Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence :

Prévention: Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.
Intervention: EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Elimination: Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Version:	3.2
Date de révision:	06/25/2026
Date d'impression:	11/05/2026

Nous croyons que les présentes affirmations, informations techniques et recommandations sont fiables, mais elles sont fournies sans garantie d'aucune sorte. Les informations de ce document s'appliquent à ce composant spécifique tel que fourni. Elles peuvent ne pas être valides pour ce matériel si celui-ci est utilisé en combinaison avec n'importe quel autre composant. Il incombe à l'utilisateur de mener ses propres recherches pour déterminer la pertinence et l'applicabilité des informations fournies dans le cadre de ses besoins particuliers. La présente fiche technique a été élaborée par l'organisme des services de conformité désigné pour ce fabricant, fournisseur ou distributeur.